

****** MESSAGE IMPORTANT - MUNICIPALITÉ DE LACOLLE******

VEUILLEZ NE PAS RÉPONDRE À CE MESSAGE

Les travaux concernant le bris d'aqueduc sont terminés et la circulation est ouverte sur la route 202. Un avis d'ébullition est en vigueur, les résidents sont invités à faire bouillir l'eau de consommation et à vérifier la limpidité de l'eau avant de procéder au lavage du linge.

Un autre courriel vous sera transmis lorsque la situation sera rétablie.

Principales mesures à prendre

1. Utilisez également de l'eau bouillie pour les usages suivants :

- Préparer le lait maternisé, les biberons et les aliments pour bébés.
- Préparer les breuvages, les jus, le thé et le café.
- Laver les légumes et les fruits qui seront mangés crus.
- Préparer les aliments qui ne requièrent pas de cuisson prolongée (soupes en conserve, gelée, etc.).
- Faire des glaçons.
- Se brosser les dents et se rincer la bouche.
- Abreuver les animaux de compagnie tels que les chiens, les chats, les oiseaux et les reptiles. Laissez l'eau refroidir suffisamment avant de la leur offrir.

2. Informez votre entourage de la situation.

Veillez consulter le <https://www.lacolle.com> pour connaître toutes les mesures à prendre et les adresses concernées.

Merci de votre compréhension,

Municipalité de Lacolle

Renseignements généraux (durant les heures d'ouverture) : +1 (450) 246-3201